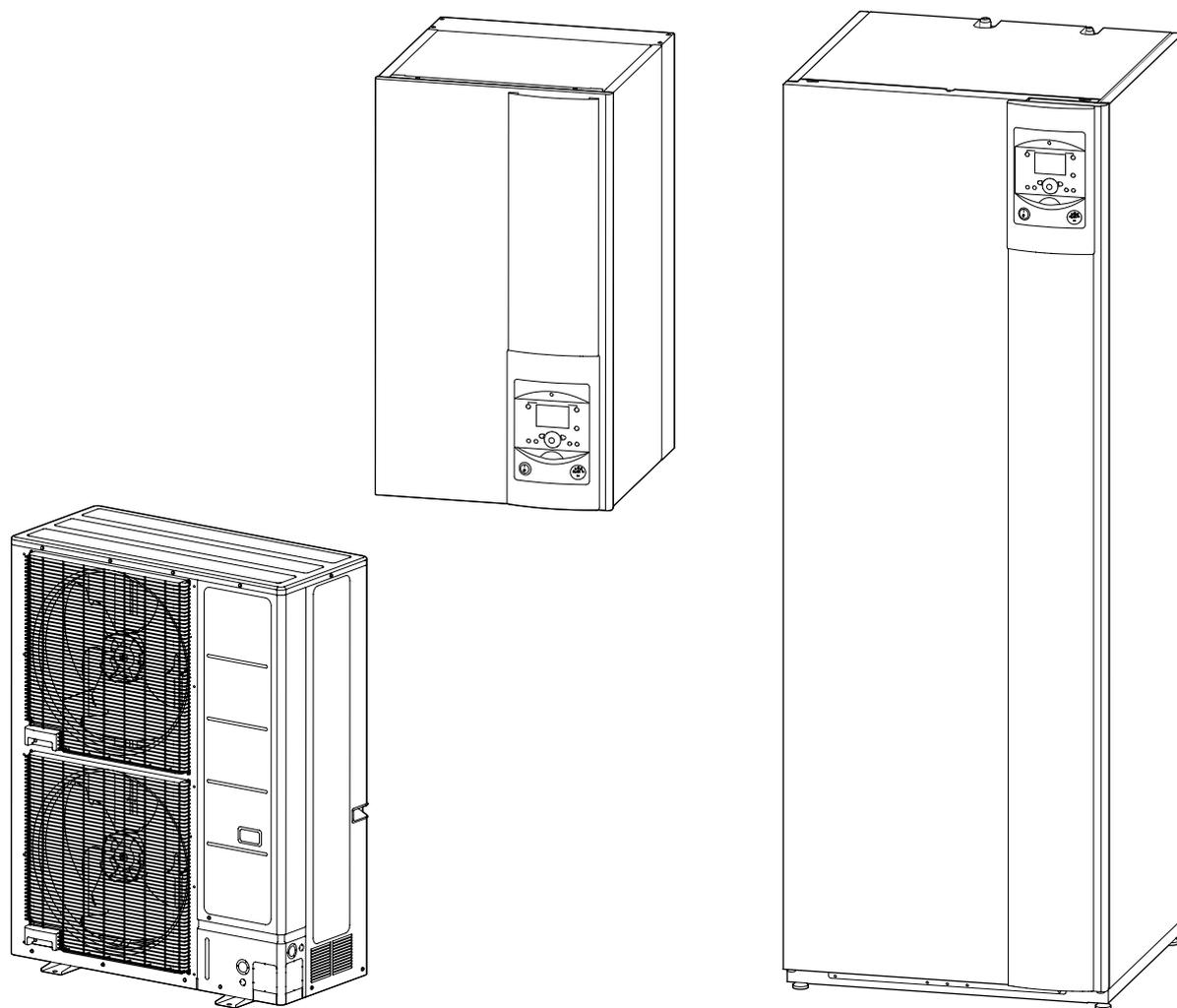


H-TECH 60

H-TECH 60 +



U0746112_2414_FR_2
21/04/2023

UTILISATION

FR

Destinée au professionnel.
À conserver par l'utilisateur
pour consultation ultérieure

Sommaire

 Consignes de sécurité	3
 Vue d'ensemble de l'installation	4
Précautions et avertissements concernant votre installation	4
Fin de vie de l'appareil	5
 Conduite de l'installation	6
L'interface utilisateur, la centrale ambiance (option) et la sonde d'ambiance (option)	6
Description de l'affichage	8
Première mise en service	9
Mise en service rapide	9
Réglage de l'heure	10
Structure du menu de commande "Utilisateur final"	11
Paramétrage de la régulation	12
Affichage d'information	17
Particularités	18
Fonctionnement ECS*	18
Sélection du mode rafraîchissement*	18
Fil pilote* (si kit extension régulation AVS 55)	18
Modem téléphonique* (si kit extension régulation AVS 55)	19
Configuration de la centrale ambiance* (option)	19
 Entretien	20
Contrôles réguliers	20
Vérification de l'unité extérieure	20
Ballon sanitaire*	20

Consignes de sécurité



Merci de suivre les instructions suivantes afin d'éviter tout risque de blessure ou de mauvaise utilisation de l'appareil.



Mise en service

Ne mettre l'appareil sous tension qu'une fois les remplissages effectués.

Ne pas essayer d'installer soi-même cet appareil. Cette pompe à chaleur nécessite pour son installation, l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité.

L'installation doit toujours être reliée à la terre et être équipée d'un disjoncteur de protection.

Ne pas modifier l'alimentation électrique.

Les appareils ne sont pas anti-déflagrants et ne doivent donc pas être installés en atmosphère explosive.

Utilisation

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Ne pas laisser les enfants introduire des corps étrangers dans la grille de protection d'hélice ni monter sur le toit de l'unité extérieure. Les ailettes de l'échangeur à air sont extrêmement fines et peuvent occasionner des coupures.

Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.

L'unité extérieure doit exclusivement être installée à l'extérieur (dehors). Si un abri est requis, il doit comporter de larges ouvertures sur les 4 faces et respecter les dégagements d'installation (voir avec votre installateur).

Ne pas monter sur le toit de l'unité extérieure.

Attention les tuyaux de cuivre qui transportent du fluide frigorigène peuvent être chauds et provoquer des brûlures

La pièce où l'appareil fonctionne doit être correctement ventilée afin d'éviter tout manque d'oxygène en cas de fuite de gaz réfrigérant.

Votre local répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, etc.) sans l'avis de votre installateur.

Ne mettre aucune source de chaleur sous la commande à distance.

Afin d'éviter tout risque d'étouffement, maintenir les sacs plastiques ou le film plastique des matériaux d'emballage à l'écart des jeunes enfants.

Entretien

Ne pas essayer de réparer votre appareil vous-même.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par des personnes qualifiées afin d'éviter un danger.

Cet appareil ne contient aucune pièce susceptible d'être réparée par l'utilisateur lui-même. Démonter l'un ou l'autre des capots peut vous exposer à des tensions électriques dangereuses.

Couper le courant n'est en aucun cas suffisant pour vous protéger d'éventuels chocs électriques (condensateurs).

Ne pas ouvrir l'unité extérieure ou le module hydraulique pendant leur fonctionnement.

Couper l'alimentation si des bruits anormaux, des odeurs ou de la fumée proviennent de l'appareil et contacter votre installateur.

Avant tout nettoyage éventuel, couper le courant sur l'appareil.

Ne pas utiliser de liquide de nettoyage agressif ou de solvants pour nettoyer les carrosseries.

Ne pas utiliser de nettoyeur sous pression pour nettoyer l'unité extérieure. Vous risquez de détériorer l'échangeur à air et de faire pénétrer de l'eau dans les circuits électriques.

► L'unité extérieure

L'unité extérieure, positionnée, comme son nom l'indique, à l'extérieur de votre logement, prélève les calories sur l'air extérieur.

Cette unité a été posée par votre installateur à un emplacement lui permettant de fonctionner au mieux.

Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.

L'eau contenue dans l'air ambiant peut se condenser et s'écouler de l'unité extérieure. L'unité extérieure peut générer un volume important d'eau appelé condensats.

Par temps froid cette eau gèle au contact de l'échangeur et doit régulièrement être évacuée par des cycles de dégivrage. Le cycle de dégivrage est géré automatiquement par la régulation et peut produire une émission tout à fait normale de vapeur.

► Le module hydraulique

Le module hydraulique, positionné dans votre chaufferie, cellier, garage..., transmet les calories au circuit de chauffage et d'eau chaude sanitaire*.

Le module hydraulique contient la régulation de l'appareil qui a la charge de gérer le confort thermique et la production d'eau chaude sanitaire*.

Le module hydraulique est équipé, d'un système d'appoint électrique* ou de relève chaudière* qui s'enclenche pour assurer un complément de chauffage pendant les périodes les plus froides.

► La régulation

Votre installateur a patiemment réglé votre installation. Ne pas modifier les paramètres de réglage sans son accord. En cas de doute, ne pas hésiter à le contacter.

La régulation de votre système de chauffage est réalisée en fonction de la température extérieure (loi d'eau).

La sonde extérieure, détecte la température extérieure.

L'installation d'une sonde d'ambiance (option) permet d'améliorer le fonctionnement de la régulation (l'influence de la température ambiante est prise en compte).

► Les radiateurs

Pour garantir le fonctionnement de la régulation, il est nécessaire que la pièce dans laquelle est installée la sonde d'ambiance ne comporte pas de robinet thermostatique. Si c'est le cas, ces derniers doivent être ouverts au maximum.

► Le plancher chauffant

Un plancher chauffant neuf nécessite une mise en chauffe initiale progressive pour éviter tout problème de fissuration. Vérifier avec votre installateur que celle-ci a bien été réalisée avant d'utiliser librement votre système de chauffage.

La grande inertie du plancher chauffant évite les écarts brusques de température ambiante. Cependant, cette inertie implique un temps de réaction de l'ordre de quelques heures (environ 6 heures).

Toute modification de réglage doit être faite lentement en laissant à l'installation le temps de réagir. Des réglages exagérés ou intempestifs aboutissent toujours à des oscillations importantes de température à l'échelle de la journée.

De même, si votre logement est équipé d'un plancher, ne pas réduire ou ne pas couper le chauffage en cas de courtes absences. La remise en chauffe est toujours assez longue (environ 6 heures).

► Les ventilo-convecteurs / radiateurs dynamiques avec régulation intégrée

Ne pas utiliser de sonde d'ambiance dans la zone concernée.

► L'eau chaude sanitaire (ECS)*

Lorsque la production d'eau chaude est sollicitée, la pompe à chaleur s'adapte en priorité à cette demande.

Aucune production de chauffage ne se fait pendant la préparation d'eau chaude sanitaire.

La production d'eau chaude sanitaire (ECS) est réalisée par la PAC puis complétée, si nécessaire, par l'appoint électrique.

Pour garantir une consigne ECS supérieure à 45°C, il est nécessaire de laisser fonctionnel l'appoint électrique ou la chaudière (kit relève chaudière)*.

L'appoint électrique permet le bon déroulement des cycles anti-légionelles

* selon configuration / option

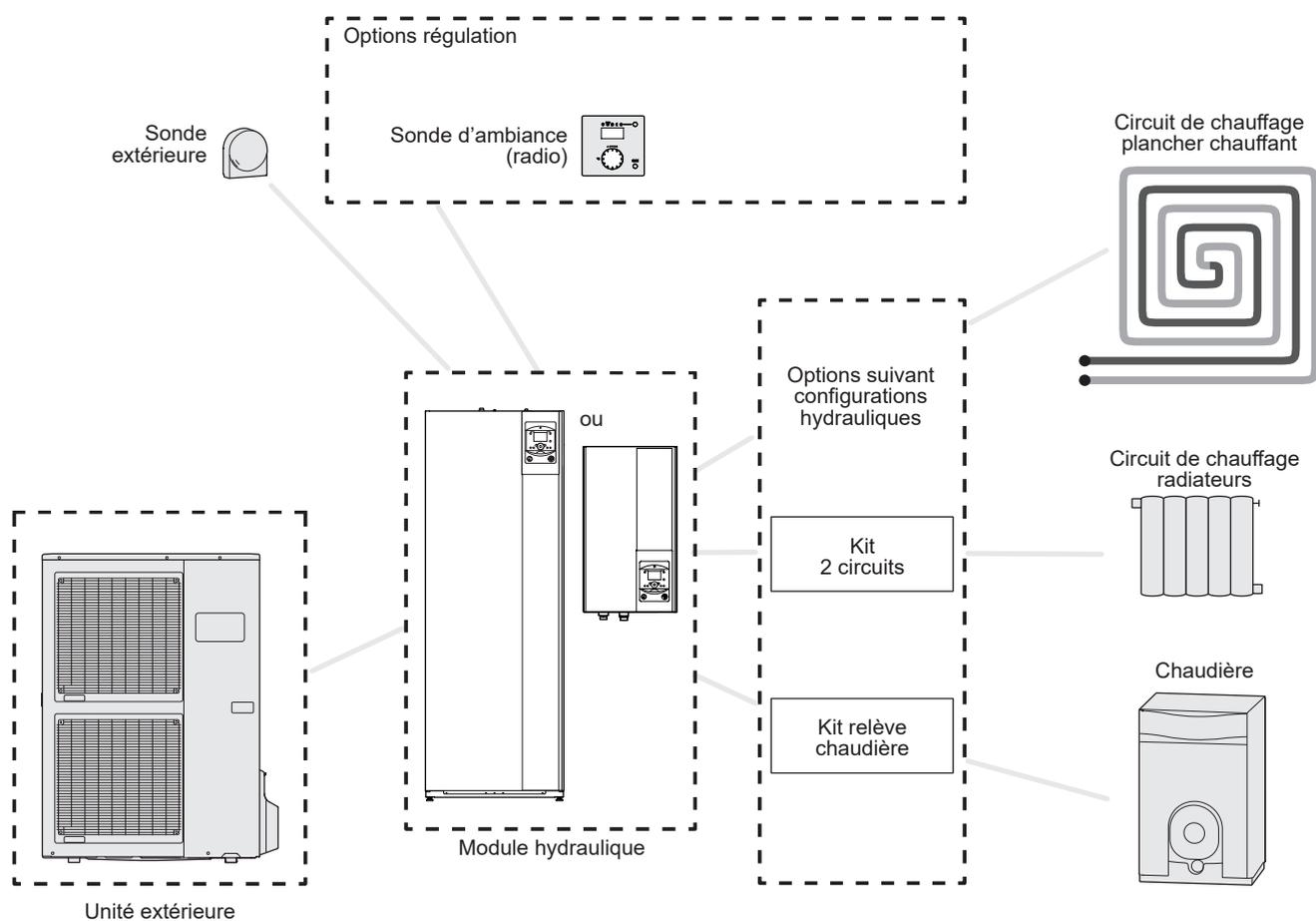
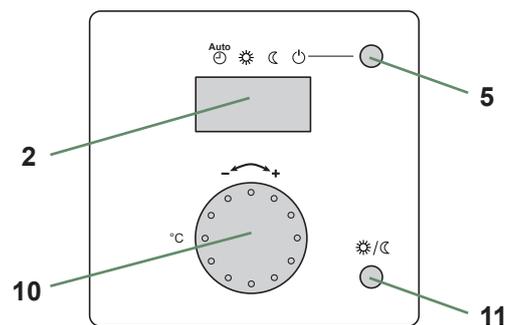
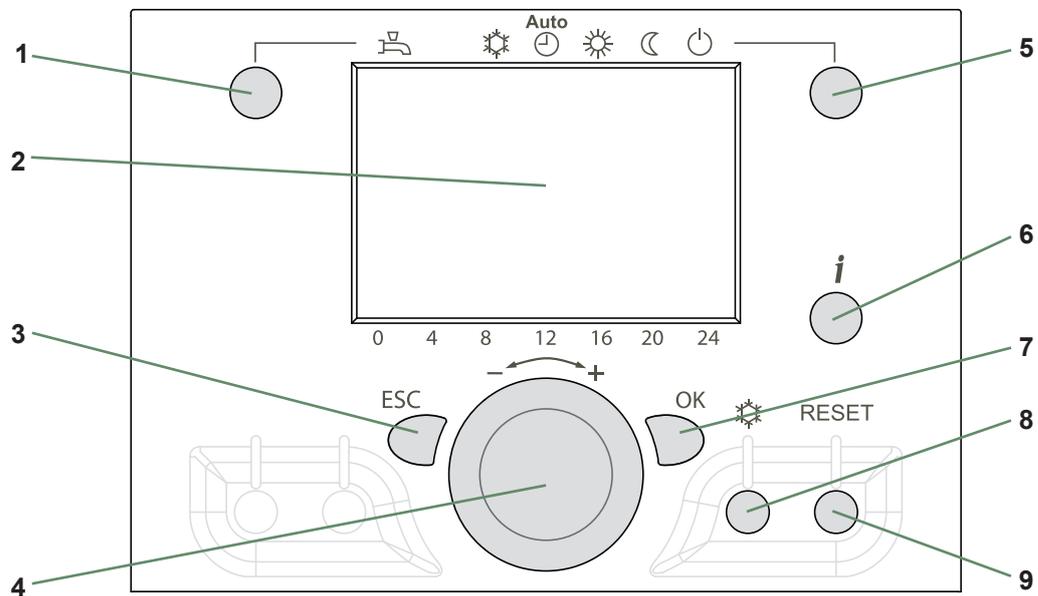


fig. 1 - Vue d'ensemble d'une configuration d'installation complète

* selon configuration / option

Conduite de l'installation

► L'interface utilisateur, la centrale ambiance (option) et la sonde d'ambiance (option)



Sonde d'ambiance (option)

Rep.	Fonctions	- Définitions des fonctions
1	Sélection du régime de fonctionnement ECS  Marche  Arrêt	<p>Marche : Production d'ECS en fonction du programme horaire.</p> <p>Arrêt : Production d'ECS à l'arrêt avec fonction antigel de l'eau sanitaire active.</p> <p>Touche enclenchement manuel : Appuyer sur la touche ECS pendant 3s (commutation "réduit" vers "confort" jusqu'à la prochaine commutation du programme horaire ECS).</p>
2	Affichage digital	Contrôle du fonctionnement, lecture de la température actuelle, du régime de chauffe, d'un défaut éventuel. Visualisation des réglages.
3	Sortie "ESC"	Quitter le menu.
4	Navigation et réglage	Réglage de la consigne de température confort. Sélection du menu. Réglage des paramètres.
5	Sélection du régime de chauffe	<p> Auto Chauffage en service suivant le programme de chauffe (commutation automatique été/hiver).</p> <p> Température de confort permanente.</p> <p> Température réduite permanente.</p> <p> Régime "veille" avec protection hors-gel (sous réserve que l'alimentation électrique de la PAC ne soit pas interrompue).</p>
6	Affichage d'information	Diverses informations (voir "Affichage d'information", page 17).  Lecture des codes d'erreur.  Information concernant la maintenance, le régime spécial.
7	Validation "OK"	Entrée dans le menu sélectionné. Validation du réglage des paramètres. Validation du réglage de la consigne de température confort.
8	Sélection du mode rafraîchissement	Si l'installation est équipée du kit rafraîchissement :  Rafraîchissement en service suivant le programme de chauffe (commutation automatique été/hiver).
9	Reset (Appui bref)	Ré-initialisation et annulation des messages d'erreur. Ne pas utiliser pendant le fonctionnement normal.
10	Bouton de réglage	Réglage de la consigne de température confort.
11	Touche de présence	Commutation confort / réduit.

► Description de l'affichage

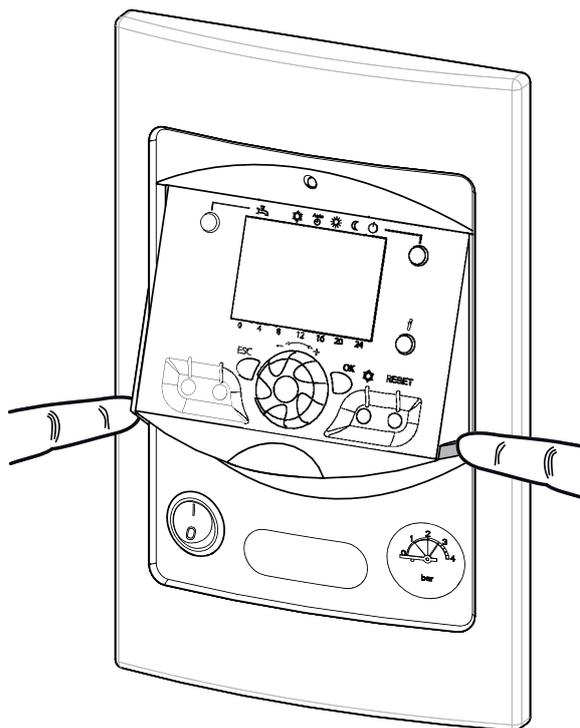
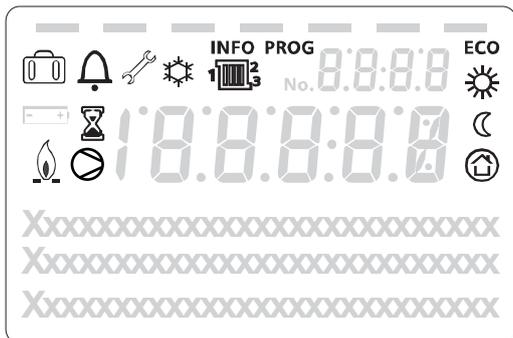


fig. 5 - Fermeture de l'afficheur

Symboles	Définitions
	- Mode chauffage actif avec référence au circuit de chauffage *.
	- Chauffage en mode confort.
	- Chauffage en mode réduit.
	- Chauffage en mode "veille" (hors-gel).
	- Mode rafraîchissement actif *.
	- Fonction vacances activée.
	- Processus en cours.
	- Fonctionnement compresseur.
	- Fonctionnement brûleur *.
	- Message de défaut.
	- Maintenance, régime spécial.
INFO	- Niveau d'information activé.
PROG	- Programmation activée.
ECO	- Fonction ECO activée (Chauffage arrêté temporairement).
	- Heure / Numéro paramètre / Valeur consigne.
	- Température ambiante / Valeur consigne.
	- Information consigne / Information paramètre.

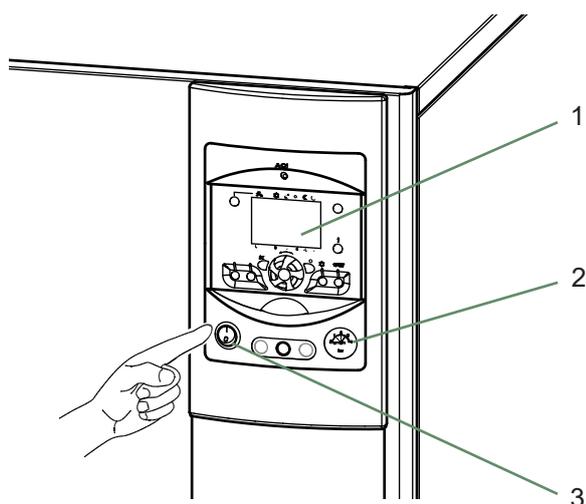
* selon configuration /

option

► Première mise en service

- L'installation et la première mise en service de la pompe à chaleur doivent être faites par un professionnel qui vous donnera toutes les instructions pour la mise en route et la conduite de la pompe à chaleur.
- S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression au manomètre (rep. 2, fig. 6) est suffisante (1 à 2 bar).
- Enclencher le disjoncteur général de l'installation.

En hiver, ou après une longue période d'arrêt, enclencher le disjoncteur général de l'installation quelques heures avant d'enclencher le bouton marche/arrêt pour permettre un préchauffage du compresseur.



1. Interface utilisateur
2. Manomètre (pression de l'installation)
3. Interrupteur marche/arrêt

fig. 6 - Mise en marche

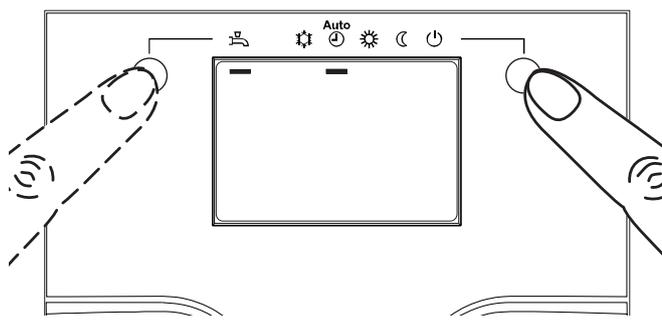
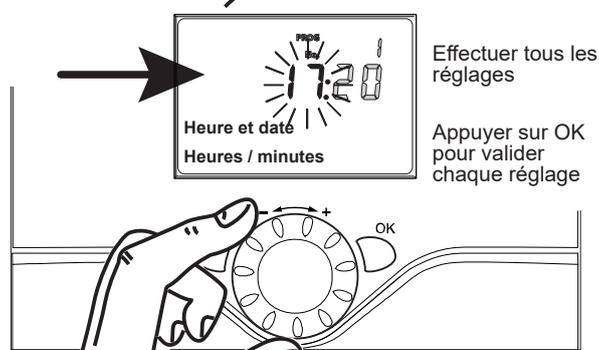
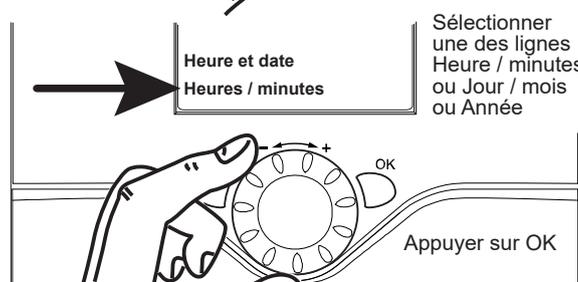
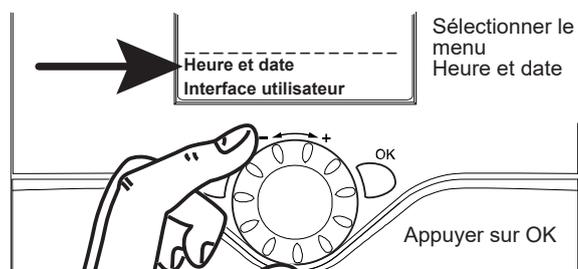
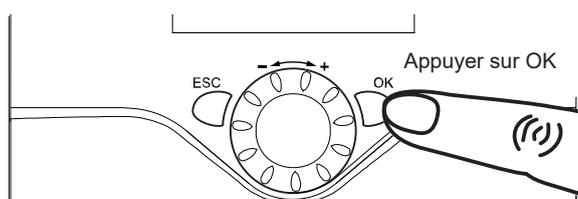


fig. 7 - Sélection du régime de chauffe AUTO et puis du régime ECS (eau chaude sanitaire)

► Mise en service rapide

Votre installateur ayant effectué la première mise en service :

- Enclencher le bouton marche/arrêt de la PAC.
Pendant la phase d'initialisation du régulateur, l'afficheur montre tous les symboles, puis "Données à mettre à jour", puis indique "État PAC".
- Sélectionner le régime de chauffe "AUTO" (fig. 7).
- Sélectionner le régime ECS (fig. 7).
- Ajuster l'heure et la date si nécessaire (fig. 8).



Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche de régime

fig. 8 - Réglage de l'heure et de la date

► Réglage de l'heure

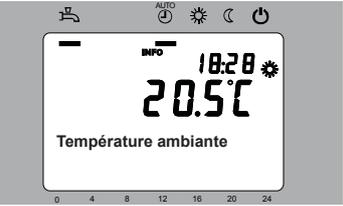
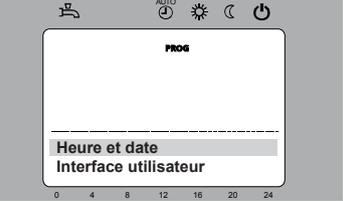
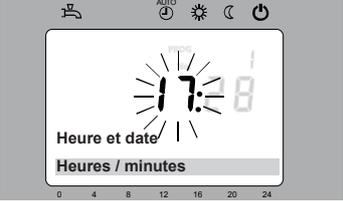
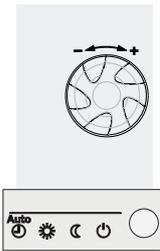
Touches	Exemple d'affichage	Description
1 		Affichage de base Si l'affichage de base n'est pas affiché appuyer sur ESC pour y retourner. Appuyer sur OK .
2 		Tourner le bouton jusqu'au menu Heure et date Appuyer sur OK pour confirmer.
3 		Tourner le bouton jusqu'à la ligne 1 Heures / minutes Appuyer sur OK pour confirmer.
4 		L'affichage de l'heure clignote Tourner le bouton pour régler l'heure. Appuyer sur OK .
5 		L'affichage des minutes clignote Tourner le bouton pour régler les minutes. Appuyer sur OK .
6 		Les réglages sont enregistrés Tourner le bouton pour effectuer d'autres réglages. ou Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche Mode .

fig. 9 -

► Structure du menu de commande "Utilisateur final"

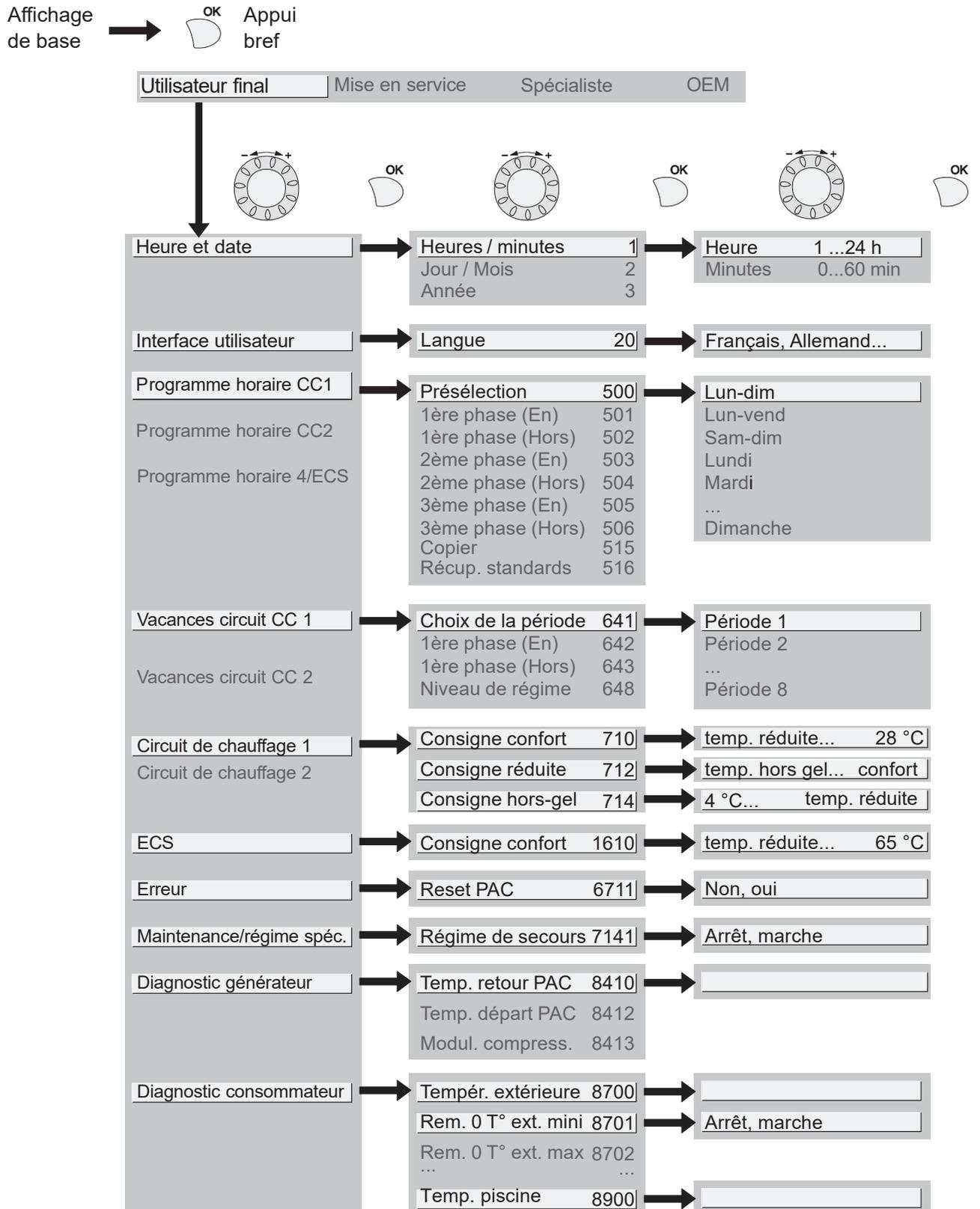


fig. 10 -

► Paramétrage de la régulation

▼ Généralités

- Seuls les paramètres accessibles au niveau :

Utilisateur final

... sont décrits dans ce document.

- Les paramètres accessibles aux niveaux :

Mise en service

Spécialiste

... sont décrits dans le document réservés aux professionnels. **Ne pas apporter de modifications à ces paramètres sans l'avis de ces professionnels. Toute erreur de manipulation peut entraîner de graves dysfonctionnements.**

▼ Réglage des paramètres

L'écran étant à l'affichage de base.

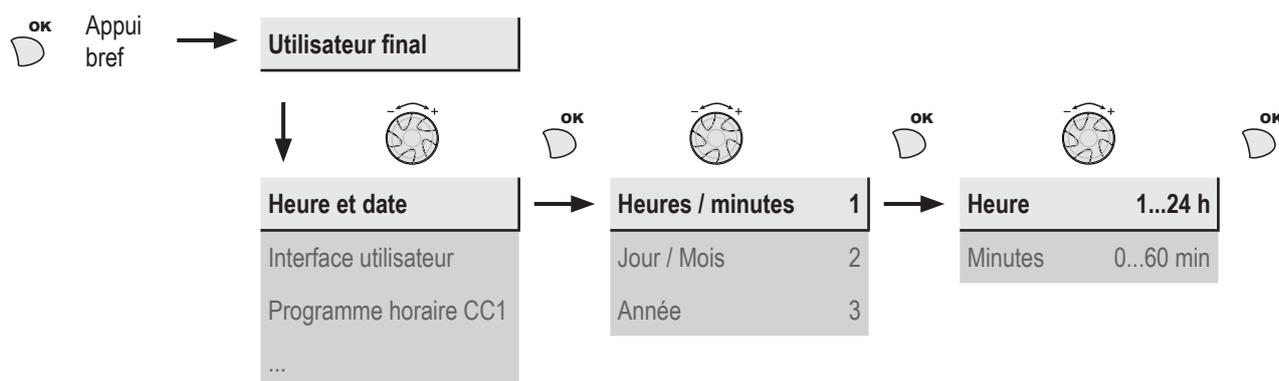
- Appuyer sur **OK**.

Une fois dans le niveau utilisateur final.

- Faire défiler la liste des menus.
- Choisir le menu souhaité.
- Faire défiler les lignes de fonction.
- Choisir la ligne souhaitée.
- Ajuster le paramètre.
- Valider le réglage en appuyant sur **OK**.

- Pour revenir au menu, appuyer sur **ESC**.

Si aucun réglage n'est effectué pendant 8 minutes, l'écran retourne automatiquement à l'affichage de base.



▼ Liste des réglages Utilisateur final

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Heure et date				
1	U Heures / minutes	00:00... 23:59	1	--:--
2	U Jour / Mois	01.01... 31.12	1	--.---
3	U Année	1900... 2099	1	----
Interface utilisateur				
20	U Langue	English, Français, Italiano, Nederlands...		Français

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Programme horaire chauffage / rafraîchissement, circuit 1				
500	U Présélection (jour / semaine)	Lun-Dim, Lun-Ven, Sam-Dim, Lundi, ... , Samedi, Dimanche		Lun-Dim
501	U 1ère phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	6:00
502	U 1ère phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	22:00
503	U 2ème phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--
504	U 2ème phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--
505	U 3ème phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--
506	U 3ème phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--
516	U Valeurs standard	Non, Oui		Non
	Oui + OK : Les valeurs standard, mémorisées dans le régulateur, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.			
Programme horaire chauffage rafraîchissement, circuit 2				
	Si l'installation est composée de 2 circuits de chauffe (n'apparaît qu'avec l'option kit 2 circuits).			
520	U Présélection (jour / semaine)	Lun-Dim, Lun-Ven, Sam-Dim, Lundi, ... , Samedi, Dimanche		Lun-Dim
521	U 1ère phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	6:00
522	U 1ère phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	22:00
523	U 2ème phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--
524	U 2ème phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--
525	U 3ème phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--
526	U 3ème phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--
536	U Valeurs standard	Non, Oui		Non
	Oui + OK : Les valeurs standard, mémorisées dans le régulateur, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.			
Programme horaire 4 / ECS				
	Si l'installation est équipée du kit sanitaire (n'apparaît qu'avec l'option kit sanitaire).			
560	U Présélection (jour / semaine)	Lun-Dim, Lun-Ven, Sam-Dim, Lundi, ... , Samedi, Dimanche		Lun-Dim
561	U 1ère phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	00:00
562	U 1ère phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	05:00
563	U 2ème phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	14:30
564	U 2ème phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	17:00
565	U 3ème phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--
566	U 3ème phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--
576	U Valeurs standard	Non, Oui		Non
	Oui + OK : Les valeurs standard, mémorisées dans le régulateur, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.			
Vacances, Circuit 1 (Pour que le programme vacances soit actif, le mode de chauffe doit être sur AUTO)				
641	U Présélection	Période 1 à 8		Période 1
642	U Date de début de vacances (Jour / Mois)	01.01... 31.12	1	--:--
643	U Date de fin de vacances (Jour / Mois)	01.01... 31.12	1	--:--
648	U Régime du chauffage pendant les vacances	Protection hors-gel, Réduit		Protection hors-gel

<i>Ligne</i>	<i>Fonction</i>	<i>Plage de réglage ou affichage</i>	<i>Incrément de réglage</i>	<i>Réglage de base</i>
Vacances, Circuit 2 (Pour que le programme vacances soit actif, le mode de chauffe doit être sur AUTO)				
Si l'installation est composée de 2 circuits de chauffe (n'apparaît qu'avec l'option kit 2 circuits).				
651	U Présélection	Période 1 à 8		Période 1
652	U Date de début de vacances (Jour / Mois)	01.01... 31.12	1	
653	U Date de fin de vacances (Jour / Mois)	01.01... 31.12	1	
658	U Régime du chauffage pendant les vacances	Protection hors-gel, Réduit		Protection hors-gel
Réglage de chauffage, circuit 1				
710	U Consigne de température d'ambiance de confort	Température réduite... Consigne confort max.	0.5 °C	20 °C
712	U Consigne de température d'ambiance réduite	Température hors-gel... Température confort	0.5 °C	19 °C
714	U Consigne de température ambiante "hors-gel"	4 °C... Température réduite	0.5 °C	8 °C
Circuit rafraîchissement, Circuit 1 (n'apparaît qu'avec l'option kit rafraîchissement)				
901	U Mode de fonctionnement	Mode protection, Automatique, Réduit, Confort		Mode protection
902	U Consigne de température d'ambiance de confort	17... 40 °C	0.5 °C	24 °C
903	U Consigne réduit	5... 40°C		26 °C
Réglage du chauffage, circuit 2				
Si l'installation est composée de 2 circuits de chauffe (n'apparaît qu'avec l'option kit 2 circuits)				
1010	U Consigne de température d'ambiance de confort	Température réduite... Consigne confort max.	0.5 °C	20 °C
1012	U Consigne de température d'ambiance réduite	Température hors-gel... Température confort	0.5 °C	19 °C
1014	U Consigne de température ambiante "hors gel"	4 °C... Température réduite	0.5 °C	8 °C
Circuit rafraîchissement, Circuit 2 (n'apparaît qu'avec l'option kit rafraîchissement)				
1201	U Régime	Mode protection, Automatique, Réduit, Confort		Mode protection
1202	U Consigne de température d'ambiance de confort	17... 40 °C	0.5 °C	24 °C
1203	U Consigne réduit	5... 40°C		26 °C
Réglage de l'eau chaude sanitaire (ECS)				
Si l'installation est équipée du kit sanitaire (n'apparaît qu'avec l'option kit sanitaire).				
1600	U Mode de fonctionnement	Arrêt, Marche, Eco		Marche
1610	U Consigne température ECS confort	Consigne réduit (ligne 1612)... 65 °C	1	55 °C
Pour atteindre cette consigne, le système d'appoint électrique est sollicité.				
1612	U Consigne température ECS réduit	8 °C... Consigne confort (ligne 1610)	1	40 °C
Piscine (n'apparaît qu'avec l'option kit piscine)				
2055	U Consigne chauffage solaire	8... 80 °C		26 °C
2056	U Consigne chauffage générateur	8... 35 °C		22 °C

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Compteur d'énergie				
3095 --> 3110 : Fonction non utilisée				
3113	U Énergie utilisée		Kwh	--
	Cumul de l'énergie électrique consommée totale. L'énergie électrique consommée = Énergie électrique absorbée par unité extérieure + Énergie électrique absorbée par l'appoint électrique chauffage et/ou l'appoint électrique ECS (si installé).			
3121 --> 3123 : Fonction non utilisée				
3124	U Énergie utilisée chauffage 1 (N - 1)		Kwh	--
3125	U Énergie utilisée ECS1		Kwh	--
3126	U Énergie utilisée rafraîch. 1		Kwh	--
3128 --> 3130 : Fonction non utilisée				
3131	U Énergie utilisée chauffage 2 (N - 2)		Kwh	--
3132	U Énergie utilisée ECS2		Kwh	--
3133	U Énergie utilisée rafraîch. 2		Kwh	--
3135 --> 3137 : Fonction non utilisée				
3138	U Énergie utilisée chauffage 3 (N - 3)		Kwh	--
3139	U Énergie utilisée ECS3		Kwh	--
3140	U Énergie utilisée rafraîch. 3		Kwh	--
3142 --> 3144 : Fonction non utilisée				
3145	U Énergie utilisée chauffage 4 (N - 4)		Kwh	--
3146	U Énergie utilisée ECS4		Kwh	--
3147	U Énergie utilisée rafraîch. 4		Kwh	--
3149 --> 3151 : Fonction non utilisée				
3152	U Énergie utilisée chauffage 5 (N - 5)		Kwh	--
3153	U Énergie utilisée ECS5		Kwh	--
3154	U Énergie utilisée rafraîch. 5		Kwh	--
3156 --> 3158 : Fonction non utilisée				
3159	U Énergie utilisée chauffage 6 (N - 6)		Kwh	--
3160	U Énergie utilisée ECS6		Kwh	--
3161	U Énergie utilisée rafraîch. 6		Kwh	--
3163 --> 3165 : Fonction non utilisée				
3166	U Énergie utilisée chauffage 7 (N - 7)		Kwh	--
3167	U Énergie utilisée ECS7		Kwh	--
3168	U Énergie utilisée rafraîch. 7		Kwh	--
3170 --> 3172 : Fonction non utilisée				
3173	U Énergie utilisée chauffage 8 (N - 8)		Kwh	--
3174	U Énergie utilisée ECS8		Kwh	--
3175	U Énergie utilisée rafraîch. 8		Kwh	--
3177 --> 3179 : Fonction non utilisée				

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
3180	U Énergie utilisée chauffage 9 (N - 9)		Kwh	--
3181	U Énergie utilisée ECS9		Kwh	--
3182	U Énergie utilisée rafraîch. 9		Kwh	--
3184 --> 3186 : Fonction non utilisée				
3187	U Énergie utilisée chauffage 10 (N - 10)		Kwh	--
3188	U Énergie utilisée ECS10		Kwh	--
3189	U Énergie utilisée rafraîch. 10		Kwh	--
3190 --> 3267 : Fonction non utilisée				
Erreur				
6710	U Ré-initialisation relais alarme	Non, Oui		Non
6711	U Ré-initialisation PAC	Non, Oui		Non
Maintenance / Régime spécial				
7141	U Régime de secours	Arrêt, Marche		Arrêt
Arrêt : La PAC fonctionne normalement (avec les appoints si besoin). Marche : La PAC utilise le système d'appoint électrique ou la relève chaudière. Utiliser la position "Marche", uniquement en mode secours ou test car la facture d'énergie peut être onéreuse.				
Diagnostic générateur				
8410	U Température retour PAC	0... 140 °C		--
	Consigne PAC (départ)			--
8412	U Température départ PAC	0... 140 °C		--
	Consigne PAC (départ)			--
8413	U Modulation du compresseur	0... 100%		--
Diagnostic consommateur				
8700	U Température extérieure	-50... 50 °C		--
8701	U Température extérieure minimale. RAZ ? (remise à zéro ?) Non, Oui	-50... 50 °C		50 °C
8702	U Température extérieure maximale. RAZ ? (remise à zéro ?) Non, Oui	-50... 50 °C		-50 °C
8740	U Température ambiante 1	0... 50 °C		--
	Consigne de température d'ambiance 1			20 °C
8743	U Température de départ 1	0... 140 °C		--
	Consigne de température de départ 1			--
8756	U Température départ refroidissement 1	0... 140 °C		--
	Consigne de température refroidissement 1			--
8830	U Température ECS	0... 140 °C		--
	Consigne de température ECS			50 °C

► Affichage d'information

La touche  permet d'appeler diverses informations. Selon le type d'appareil, la configuration et l'état de fonctionnement, certaines lignes d'informations peuvent ne pas être disponibles.

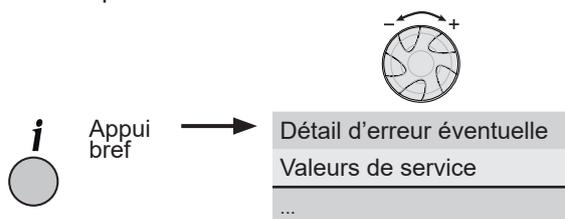


fig. 2 - Touche info

- Messages d'erreur : L'afficheur indique le symbole "cloche" .

Consulter votre technicien chauffagiste.

- Messages de maintenance ;
Messages de fonctionnement spécial :
L'afficheur indique le symbole "clé" .

Consulter votre technicien chauffagiste.

- Diverses informations (voir ci-après).

Désignation	Ligne
Consigne séchage actuelle.	-
Jour séchage actuel.	-
Jours de séchages terminés.	-
État PAC.	8006
État générateur additionnel.	8022
État ECS.	8003
État piscine.	8011
État circuit chauffage 1.	8000
État circuit chauffage 2.	8001
État circuit refroidissement 1.	8004
Température extérieure.	8700
Température ambiante 1.	8740
Consigne d'ambiance 1.	
Température de départ 1.	8743
Consigne de départ 1.	
Température ambiante 2.	8770
Consigne d'ambiance 2.	
Température de départ 2.	8773
Consigne de départ 2.	
Température ECS.	8830
Température retour PAC.	8410
Consigne PAC (départ).	
Température départ PAC.	8412
Consigne PAC (départ).	
Température piscine.	8900
Consigne (de température) piscine.	
Temps arrêt minimum restant comp.1.	-
Temps EN (marche) minimum restant comp.1.	-

► Particularités

Si l'alimentation électrique a été coupée pendant le fonctionnement de la PAC (panne de secteur ou appui intempestif sur l'interrupteur marche/arrêt du module hydraulique) l'afficheur va indiquer l'erreur 370 lors du redémarrage. Ne pas s'en inquiéter, la communication entre l'unité extérieure et le module hydraulique se rétablira au bout de quelques minutes.

► Fonctionnement ECS*

La touche  permet d'activer ou de désactiver le régime ECS (eau chaude sanitaire). La sélection est matérialisée par une barre qui apparaît sous le symbole correspondant.

Enclenchement manuel : Appuyer sur la touche ECS pendant 3 s (commutation "réduit" vers "confort" jusqu'à la prochaine commutation du programme horaire ECS).

Pour garantir une consigne ECS supérieure à 45°C, il est nécessaire de laisser fonctionnel l'appoint électrique ou la chaudière.

Afin d'optimiser le fonctionnement ECS, il est possible de :

- Programmer des plages horaires de fonctionnement (paramètres **560** à **576**),
- Ajuster la consigne de température confort (paramètre **1610**),
- Ajuster la consigne de température réduite (paramètre **1612**).

Appuyer sur la touche info pour obtenir les détails concernant l'ECS (température, consigne, fonctionnement).

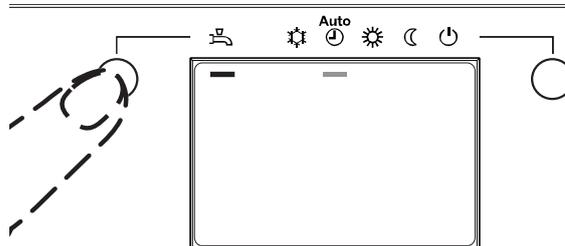


fig. 3 - Sélection du régime ECS (eau chaude sanitaire)

► Sélection du mode rafraîchissement*

Si l'installation est équipée du kit rafraîchissement.

La touche  permet d'activer ou de désactiver le régime rafraîchissement.

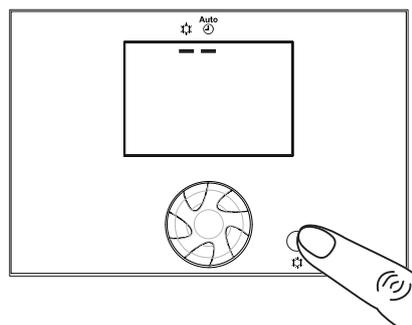


fig. 4 - Sélection du mode rafraîchissement

► Fil pilote* (si kit extension régulation AVS 55)

Il est possible de commander jusqu'à 15 radiateurs électriques via la sortie "fil pilote".

La fonction "fil pilote" gère uniquement le fonctionnement horaire des radiateurs (commutation mode confort / mode réduit et mode hors-gel).

Le réglage de la température confort doit se faire directement sur le(s) radiateur(s). La fonction "fil pilote" ne gère pas la température des radiateurs. Se référer à la notice fournie avec le(s) radiateur(s).

Mettre les radiateurs en mode **PROG** ou **AUTO** pour un pilotage par la carte de régulation.

L'écart entre la température confort et la température réduite est de 3.5°C.

La température hors-gel est réglée directement sur les radiateurs. Se référer à la notice fournie avec le(s) radiateur(s).

En l'absence de signal (arrêt de la PAC), les radiateurs fonctionnent en mode confort.

► Modem téléphonique* (si kit extension régulation AVS 55)

Il est possible de commander la commutation du régime de chauffe en cours vers le régime "hors-gel / réduit" (et inversement) de la PAC via le contact modem.

La commande téléphonique fait basculer le régime de chauffe en cours de la PAC vers le régime "hors-gel/réduit" (et inversement). Selon le réglage, toutes les demandes de température des circuits de chauffage et de l'ECS sont ignorées ou activées.

Le mode "hors-gel / réduit" permanent ne doivent pas être sélectionné sur la PAC et/ou la centrale ambiance.

Voir avec votre installateur.

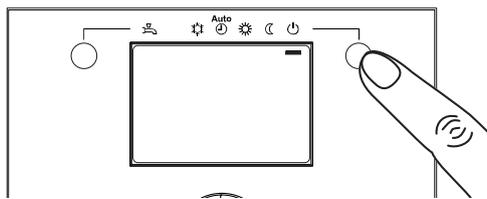


fig. 11 - Sélection du régime hors gel

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre appareil pendant de longues années, les opérations d'entretien décrites ci-après sont nécessaires au début de chaque saison de chauffe. Généralement, elles sont effectuées dans le cadre d'un contrat d'entretien.

► Contrôles réguliers

- Vérifier régulièrement la pression de l'eau dans le circuit chauffage (se référer à la pression préconisée par l'installateur - entre 1 et 2 bar).
- Si un remplissage et une remise en pression s'imposent, vérifier quel type de fluide a été utilisé initialement (dans le doute, contacter votre installateur).
- Si des remplissages fréquents sont nécessaires, une recherche de fuite est absolument obligatoire.

L'apport d'eau fréquent présente un risque d'entartrage pour l'échangeur et nuit aux performances et à la longévité de celui-ci.

► Vérification de l'unité extérieure

Dépoussiérer l'échangeur si nécessaire en veillant à ne pas endommager les ailettes.

Vérifier que rien ne vient entraver le passage de l'air.

• Vérification du circuit frigorifique

Lorsque la charge du fluide frigorifique est supérieure à 2 kg (modèle > 10 kW) il est obligatoire de faire vérifier, chaque année, le circuit frigorifique par une entreprise répondant aux exigences légales en vigueur (possédant une attestation de capacité pour la manipulation des fluides frigorigènes).

Consulter votre technicien chauffagiste.

► Ballon sanitaire*

L'entretien du ballon doit être effectué une fois par an (la fréquence peut varier selon la dureté de l'eau).

Consulter votre technicien chauffagiste.

Fin de vie de l'appareil



Le démantèlement et le recyclage des appareils doivent être pris en charge par un service spécialisé. En aucun cas les appareils ne doivent être jetés avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

En fin de vie de d'appareil, veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour procéder au démantèlement et recyclage de cet appareil.



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers. Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (*), en Norvège, Islande et au Liechtenstein. N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement.

Le retraitement du liquide réfrigérant, de l'huile et des autres pièces doit être réalisé par un installateur qualifié conformément aux législations locales et nationales en vigueur. Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

Veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

* En fonction des règlements nationaux de chaque état membre.

INFORMATION INSTALLATION

À compléter par l'installateur

Date de la mise en service

N° de série :

Cachet de l'installateur

ACTA COMMERCE
13, boulevard Monge
ZI - BP 7169330 MEYZIEU Cedex
Tél. 04 72 45 11 00



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr

PACIFIC